



CLUB DES **villes**
& **territoires**
cyclables

Les politiques en faveur des cyclistes et des piétons dans les villes Françaises

17 septembre 2014

Objectifs

Le Club des villes et territoires cyclables a engagé, depuis plusieurs années, **un suivi des politiques en faveur des cyclistes et des piétons** mises en œuvre par les communes et groupements de communes adhérentes.

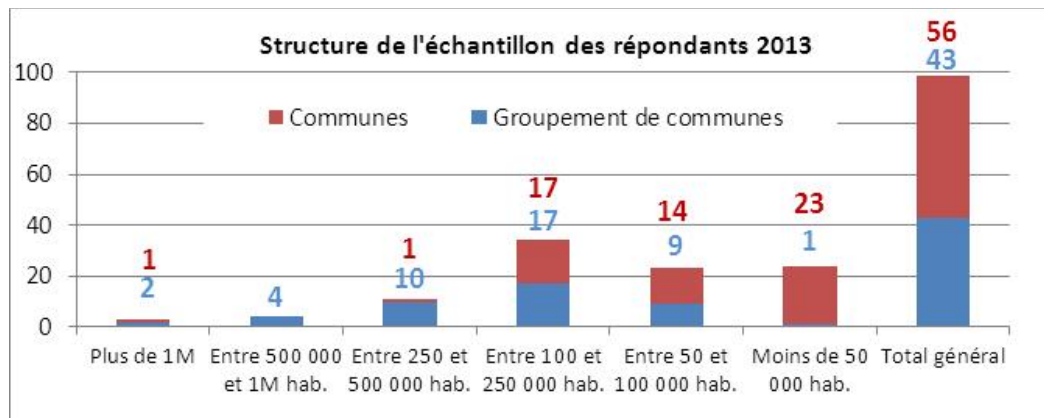
Le Club s'est entouré d'experts pour l'élaboration du questionnaire et de la méthodologie (CEREMA et MTI Conseil).

Un objectif majeur : **Dresser régulièrement un état des lieux des politiques cyclables et piétonnes** sur un certain nombre d'indicateurs de gouvernance, d'équipements et d'investissements...

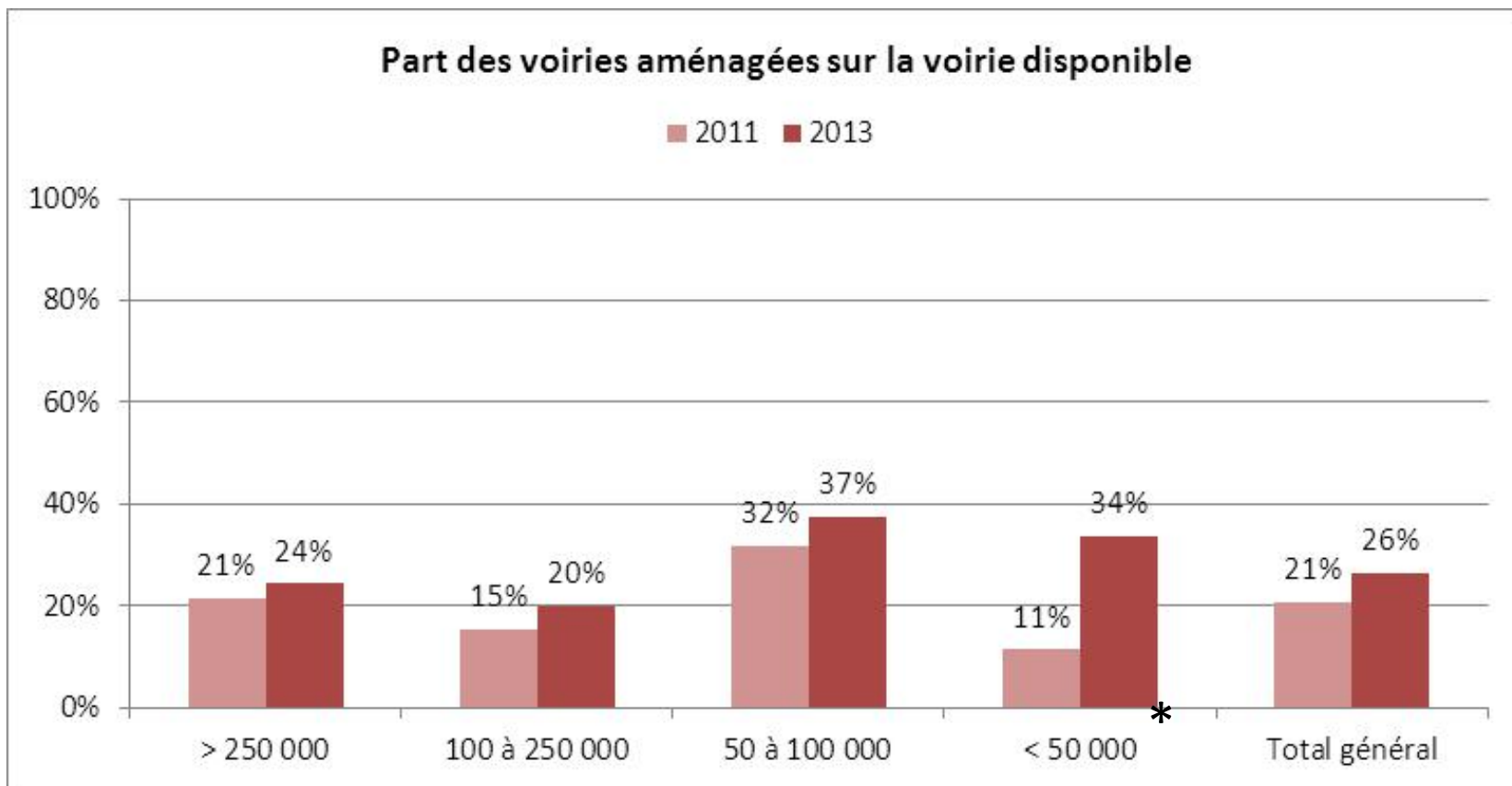
Cette enquête est la 3ème vague d'un outil initié en 2007 et renouvelée une première fois en 2011

Méthodologie

- Périmètre : les adhérents du Club
- Echantillon : **99 répondants** (52% des collectivités interrogées, 77% des groupements et 41% des communes) représentant près de 17 Millions d'habitants .
- **Questionnaire proposé en ligne** qui rappelait, pour les données quantitatives (voirie et stationnement), les réponses données par la collectivité concernée en 2011 (le cas échéant).
- Traitements : une seule entité retenue quand la commune répondante appartient à un groupement répondant pour les questions sauf pour les traitements différenciés entre les communes et les groupements.
- Comparaison avec vague précédente sur les **61 répondants communs aux 2 vagues**



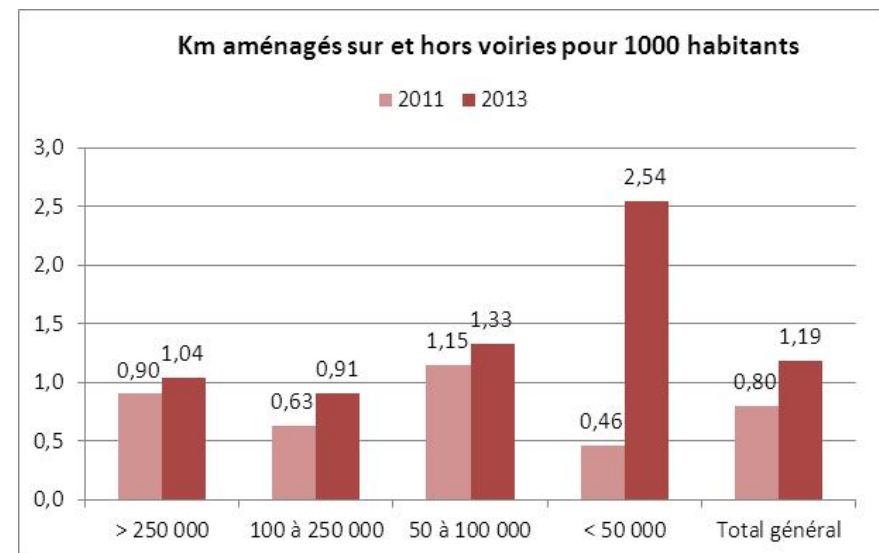
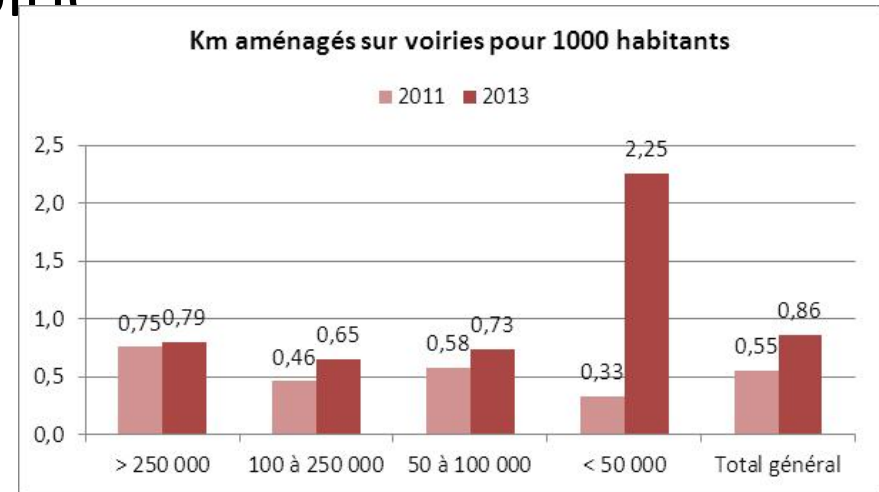
Premier constat : une évolution quantitative de la part de la voirie disponible consacrée au vélo



*bases faibles

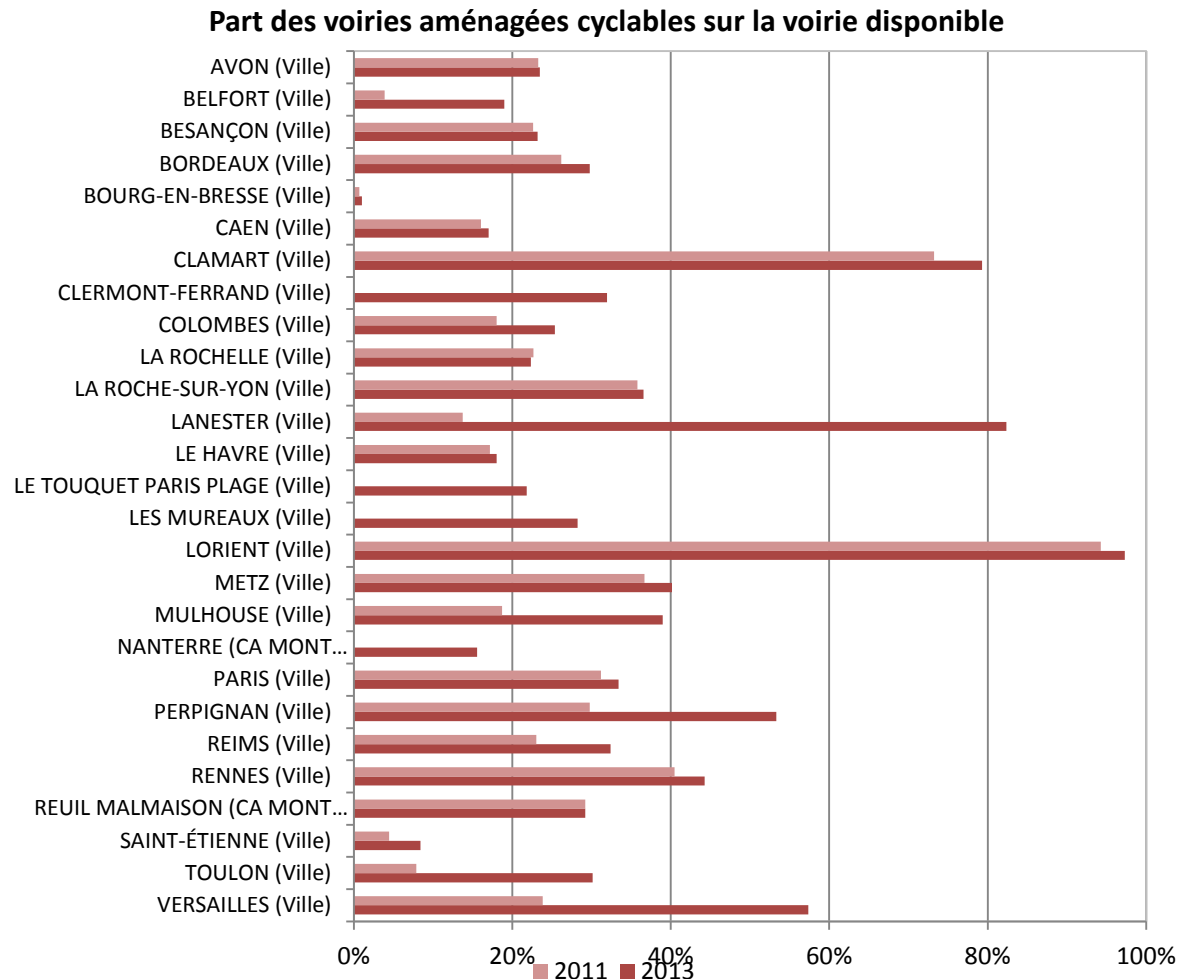
Une évolution parfois accentuée par les aménagements hors voirie...et la barre symbolique du km/1000 habitants franchie par l'ensemble des aménagements sur et hors voirie

- L'analyse quantitative de l'offre ne suffit pas à apprécier pleinement la pertinence des aménagements...
- Sur voirie, la généralisation de zones 30 dans certaines communes provoque « un bond » des kilomètres aménagés...
- L'intégration des linéaires dans un parc ou château peut accentuer l'offre hors voirie...



Progressions observées dans les communes entre 2011 et 2013

Des évolutions très fortes entre les 2 vagues liées à l'extension massive des zones apaisées dans certaines collectivités.



DES AMENAGEMENTS SUR VOIRIE QUI VOIENT LA PART DES ZONES 30 SE RENFORCER , DE 43% DES AMENAGEMENTS EN 2011 A 48% EN 2013

Structure des aménagements sur la voirie en 2011	Aires piétonnes	Zones de rencontre	Zones 30	Zone 50 / 70 / 90
> 250 000 hab.	4%	2%	40%	54%
Entre 100 et 250 000 hab.	6%	3%	45%	46%
Entre 50 et 100 000 hab.	2%	4%	57%	37%
< 50 000 hab.	5%	1%	49%	45%
Total général	4%	2%	43%	51%

Structure des aménagements sur la voirie en 2013	Aires piétonnes	Zones de rencontre	Zones 30	Zone 50 / 70 / 90
> 250 000 hab.	4%	1%	45%	48%
Entre 100 et 250 000 hab.	5%	3%	50%	43%
Entre 50 et 100 000 hab.	3%	4%	62%	31%
< 50 000 hab.	6%	2%	60%	32%
Total général	4%	2%	48%	46%

Les doubles sens cyclables poursuivent leur progression : +34% dans les communes répondantes

Le double-sens cyclables dans les collectivités françaises	2011	2013
BORDEAUX (Ville)	18	32
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE / LA METRO (CA-28)	47	55
La Rochelle - CA DE LA ROCHELLE (CA-18)	66	67
Lille - LILLE METROPOLE (CU-85)	72	134
Lyon - GRAND LYON (CU-58)	23	35
Nancy - GRAND NANCY (CU-20)	31	33
PARIS (Ville)	214	263
PERPIGNAN (Ville)	34	47
Strasbourg - CU DE STRASBOURG / CUS (CU-28)	68	88
Toulouse - TOULOUSE METROPOLE (CU-37)	105	137

La pratique des SAS cyclistes est généralisée et le nombre de sites équipés augmente de 23% entre les 2 vagues

Sas pour cyclistes	2011	2013	Progression sur la période
> 250 000 hab.	2065	2390	16%
Entre 100 et 250 000 hab.	478	707	48%
Entre 50 et 100 000 hab.	33	65	97%
< 50 000 hab.	52	63	21%
Total général	2628	3225	23%

Zones de circulation apaisée :

Très forte progression des zones 30 : + 37%...

2011	Aires piétonnes	Zones de rencontre	Zones 30
> 250 000 hab.	217,1	84,2	2131,9
Entre 100 et 250 000 hab.	93,4	48,0	727,6
Entre 50 et 100 000 hab.	14,9	22,1	357,1
2013	Aires piétonnes	Zones de rencontre	Zones 30
> 250 000 hab.	245,8	90,9	2728,9
Entre 100 et 250 000 hab.	113,6	72,2	1087,8
Entre 50 et 100 000 hab.	22,4	29,5	503,6
Progression sur la période en %	Aires piétonnes	Zones de rencontre	Zones 30
> 250 000 hab.	13%	8%	28%
Entre 100 et 250 000 hab.	22%	50%	50%
Entre 50 et 100 000 hab.	50%	34%	41%
< 50 000 hab.	129%	213%	133%
Total général	20%	28%	37%

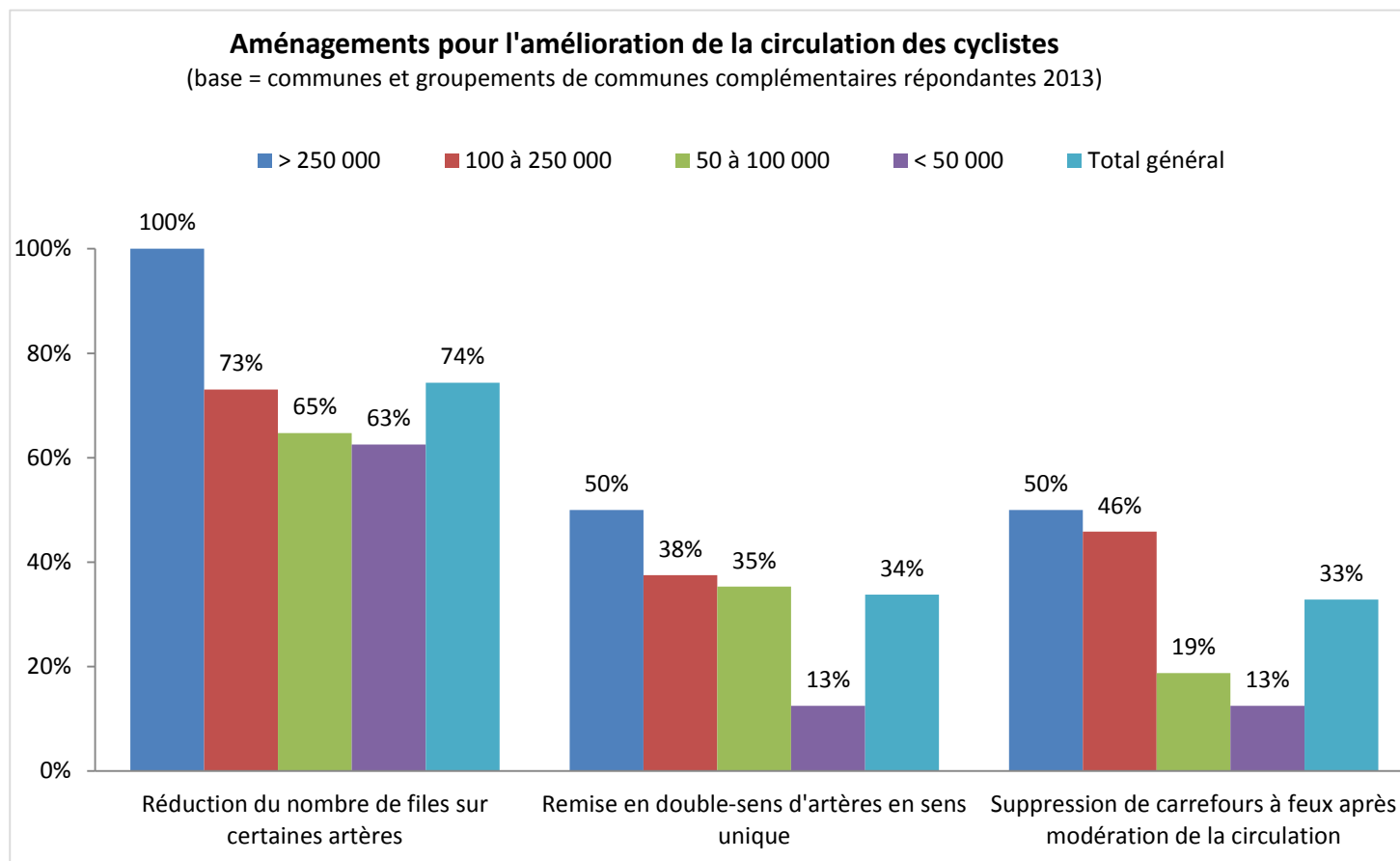
Voirie aménagée et échelle territoriale :

Des situations très contrastées dans l'implantation des aménagements cyclables :

Des exemples dans les agglomérations répondantes avec leur ville Centre

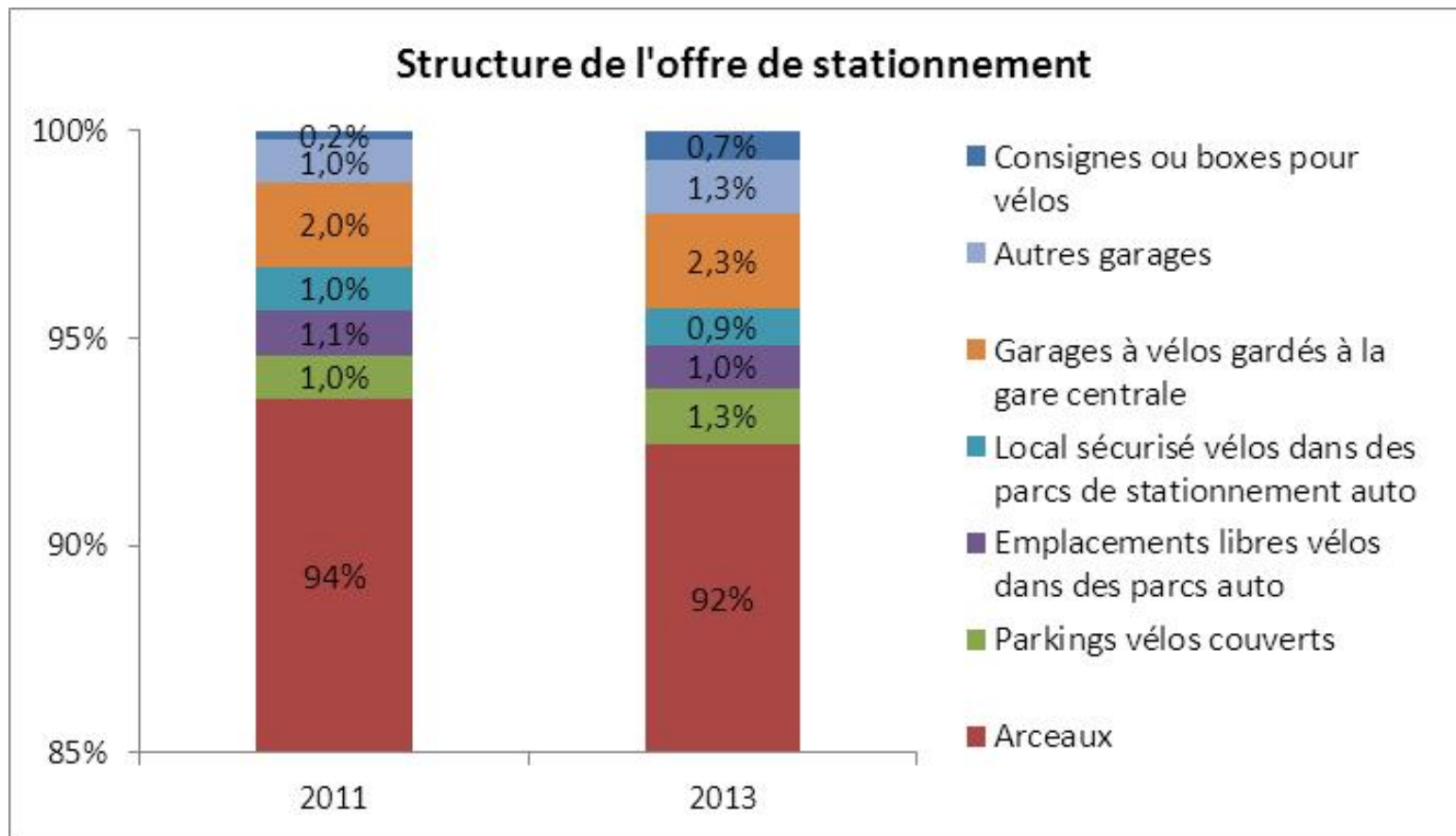
	Aménagements cyclables sur voirie pour 1000 hab.	Total des aménagements cyclables 2013	Part de la ville centre
La Rochelle - CA DE LA ROCHELLE (CA-18)	0,12	231	37%
LA ROCHELLE (Ville)	1,10	86	
Lorient –LORIENT AGGLOMERATION (CA-19)	0,83	253	86%
LORIENT (Ville)	3,58	219	
Bordeaux – CU DE BORDEAUX / CUB	0,94	738	25%
BORDEAUX (Ville)	0,67	184	
LILLE MÉTROPOLE (CU-85)	0,96	1217	15%
LILLE (Ville)	0,80	181	

DES REGLES DE CIRCULATION FAVORABLES AUX CYCLISTES QUI RESTENT ENCORE PLUS PRATIQUEES DANS LES PLUS GRANDES COLLECTIVITES



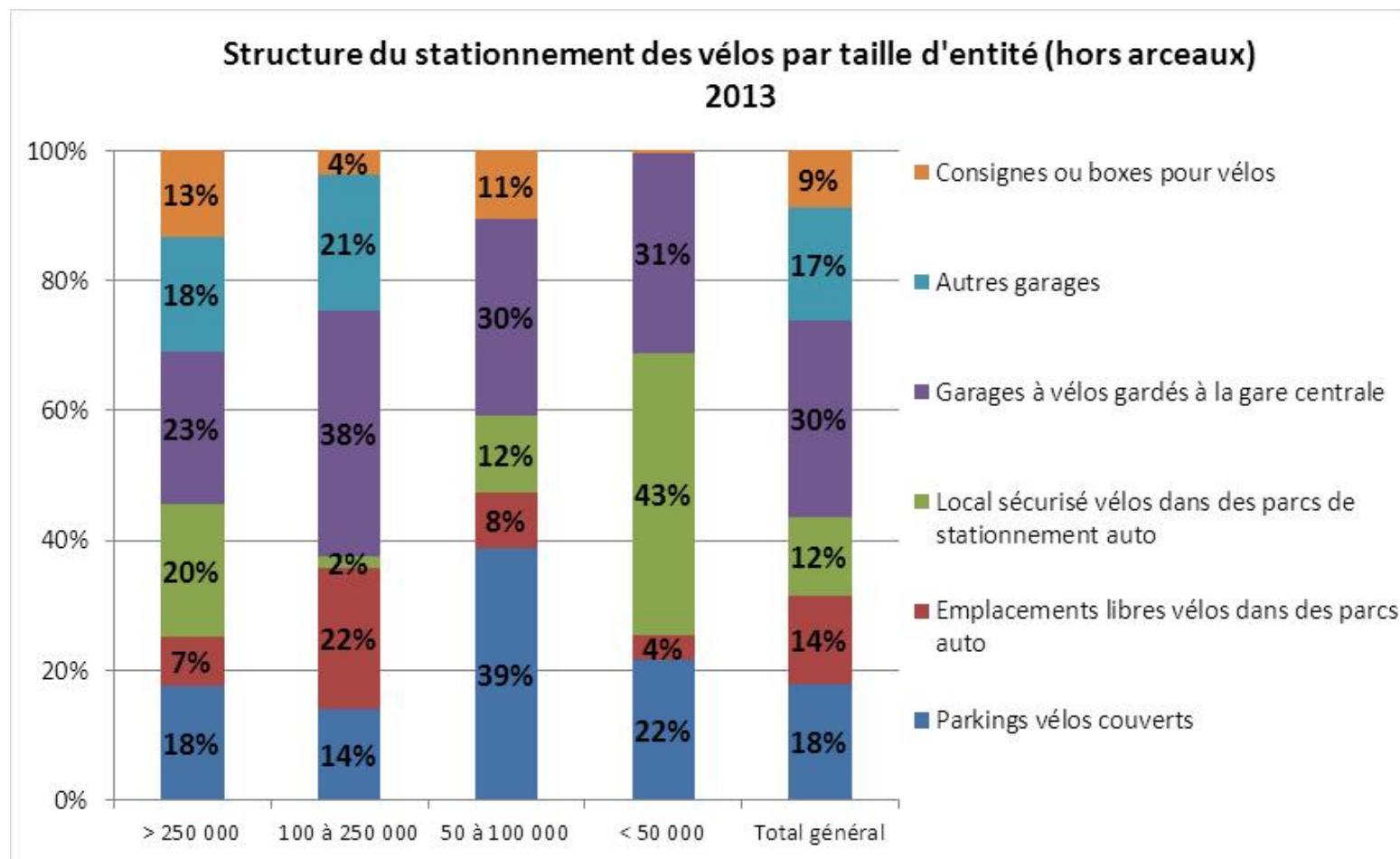
Stationnement des vélos :

déploiement et diversification de l'offre mais l'offre d'arceaux reste très dominante :
le nombre de places proposées a cru de + 22%

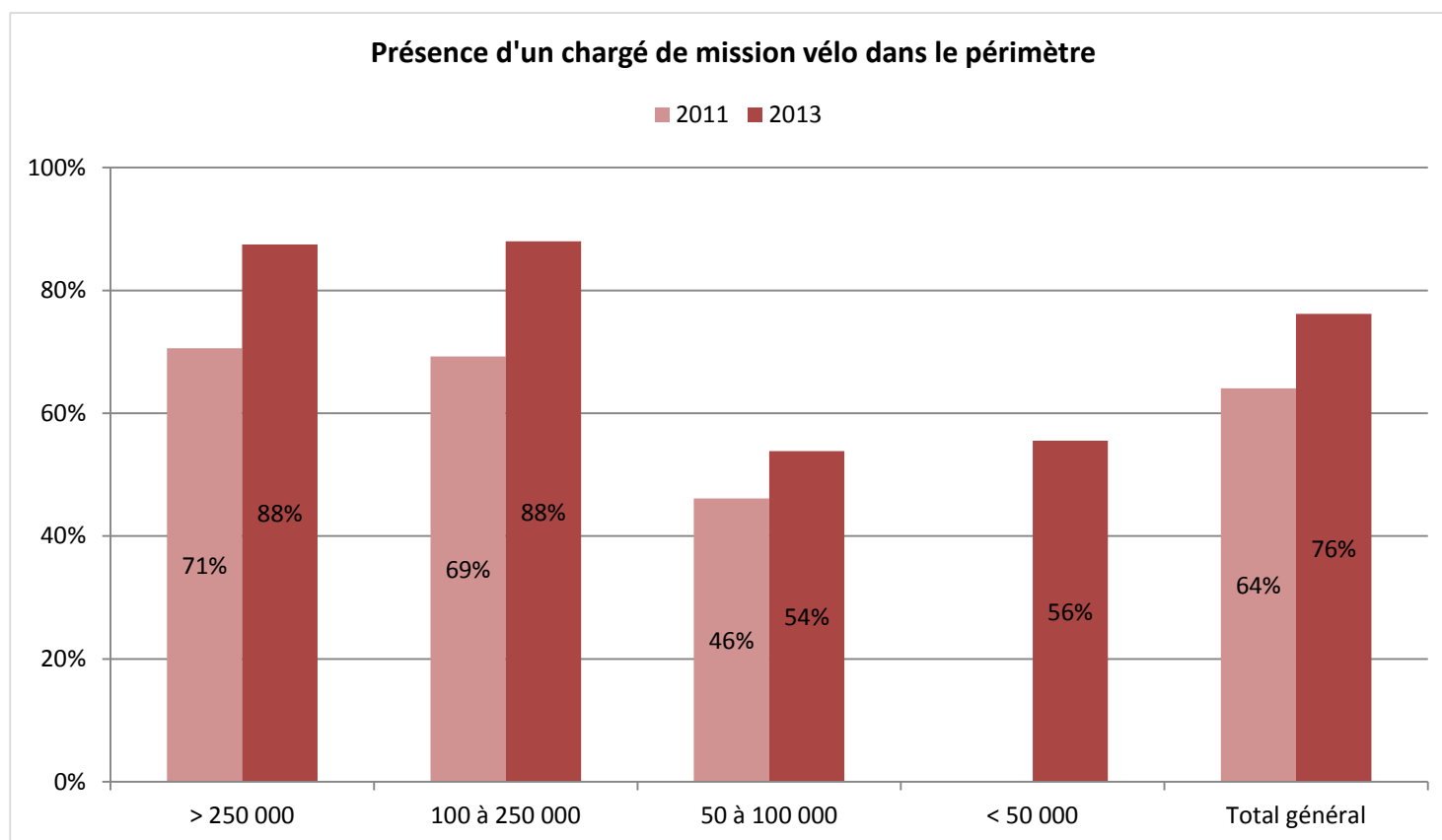


Structures des offres hors arceaux...

Permet un suivi de l'offre en gare...par rapport à la nouvelle législation

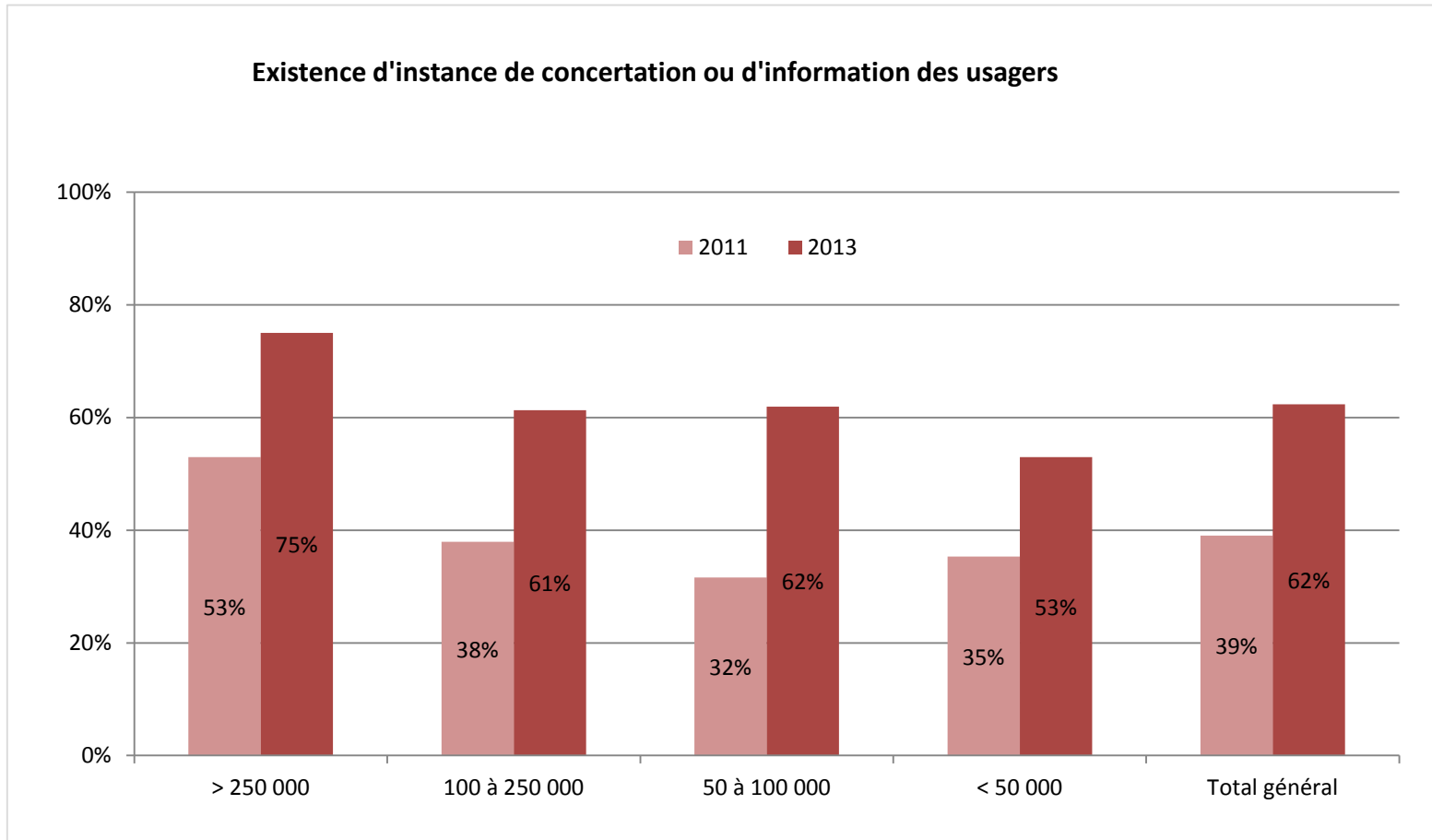


Chargés de mission vélo : la « norme » dans les plus grandes collectivités et des progrès importants entre les 2 vagues



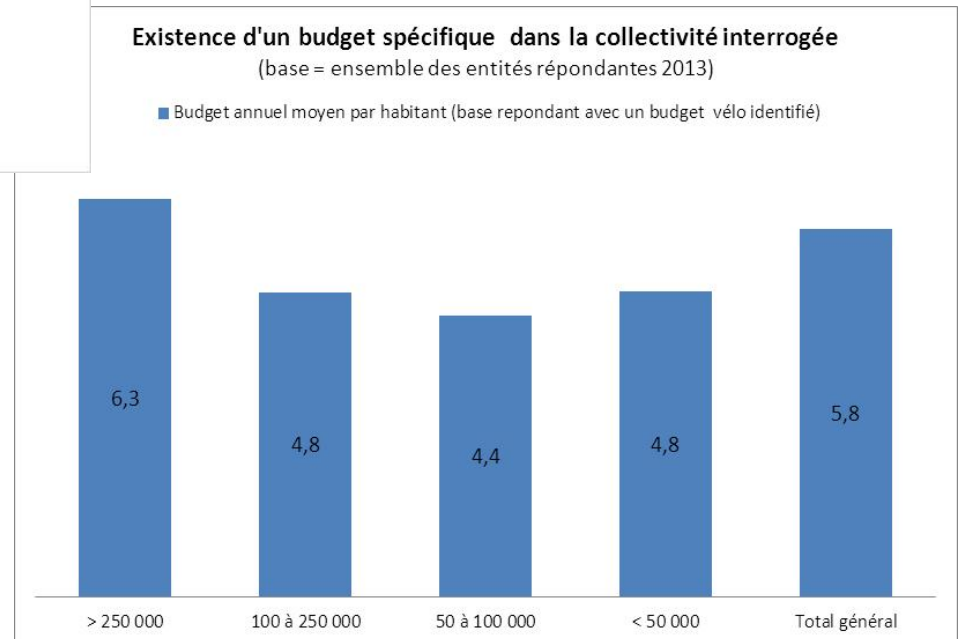
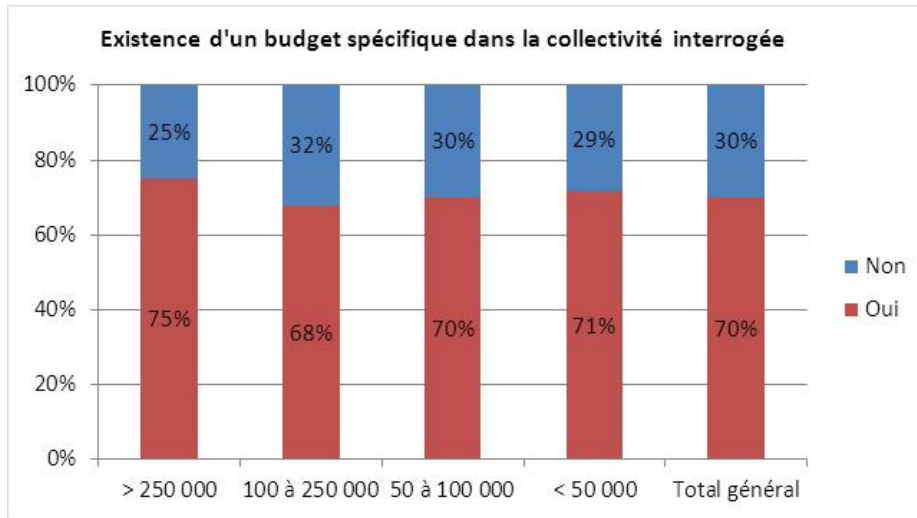
Concertation avec les usagers :

Des pratiques qui deviennent plus fréquentes même si des efforts restent possibles

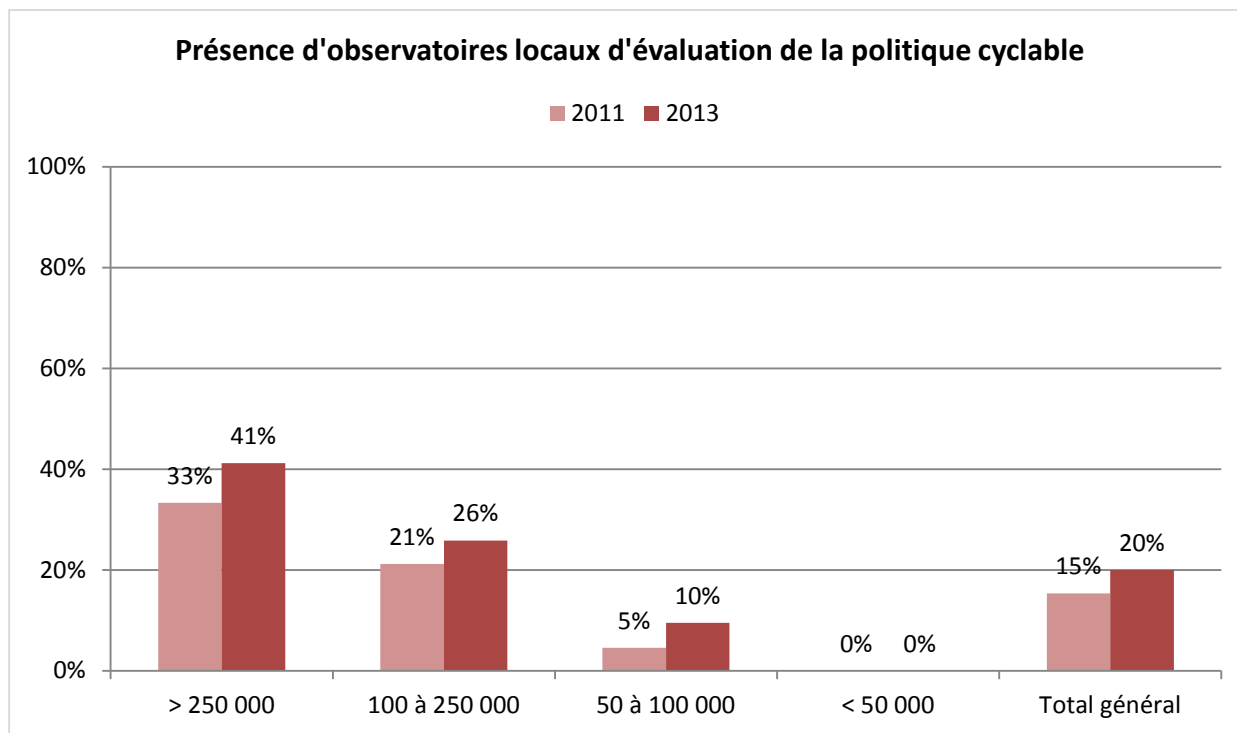


Des budgets identifiés

5,8 euros/habitants et par an consacrés au vélo dans ces budgets

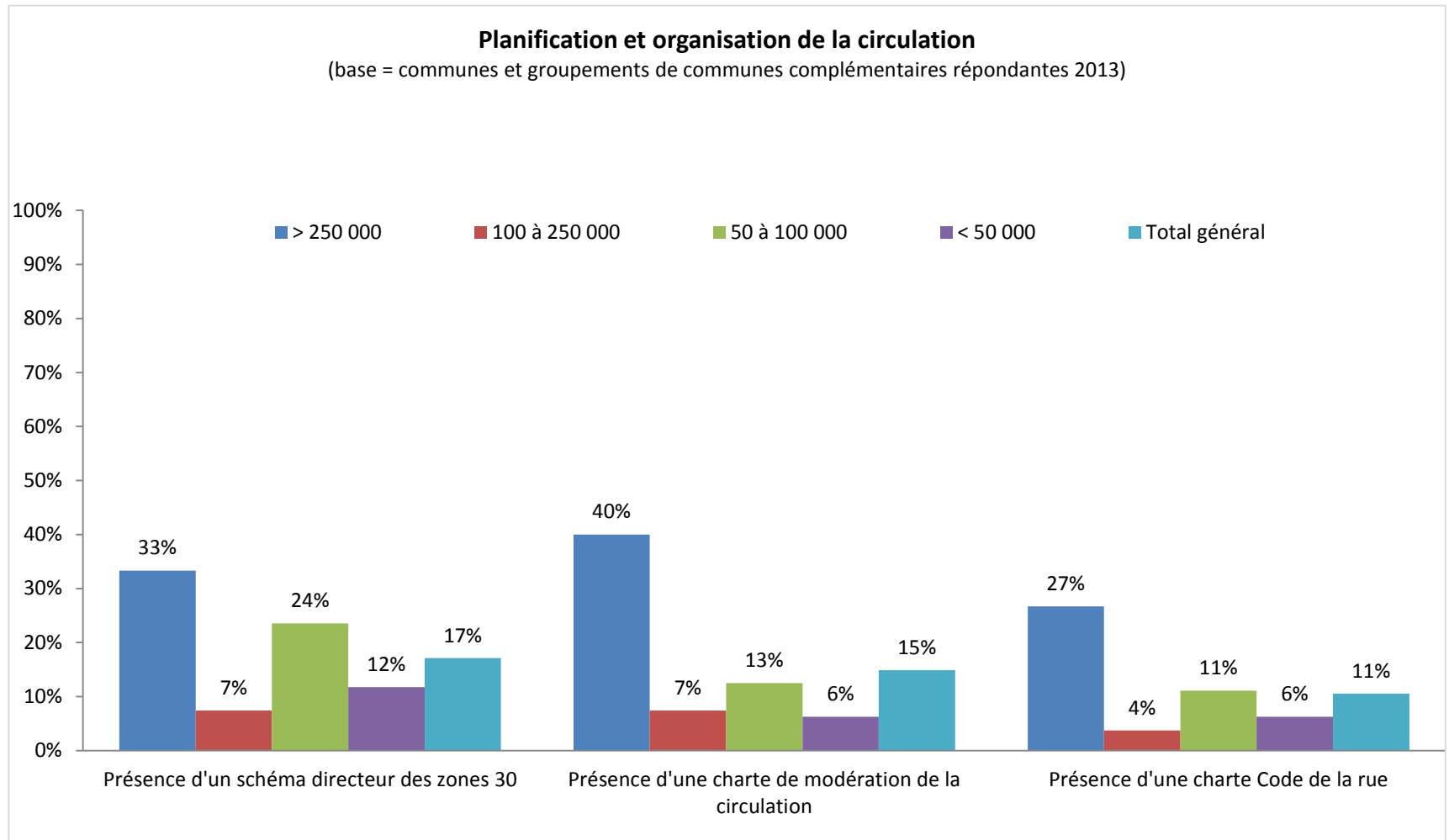


Des gouvernances renforcées, des aménagements en progression mais une stratégie d'évaluation qui reste très en retrait...en deçà de 250 000 h



Population	Observatoire	Comité de suivi	Pas d'instance spécifique	Non, pas d'évaluation
> 250 000 hab.	41%	24%	35%	0%
100 à 250 000 hab.	26%	13%	42%	19%
50 à 100 000 hab.	10%	19%	38%	33%
< 50 000 hab.	0%	13%	44%	44%
Total	20%	16%	40%	24%

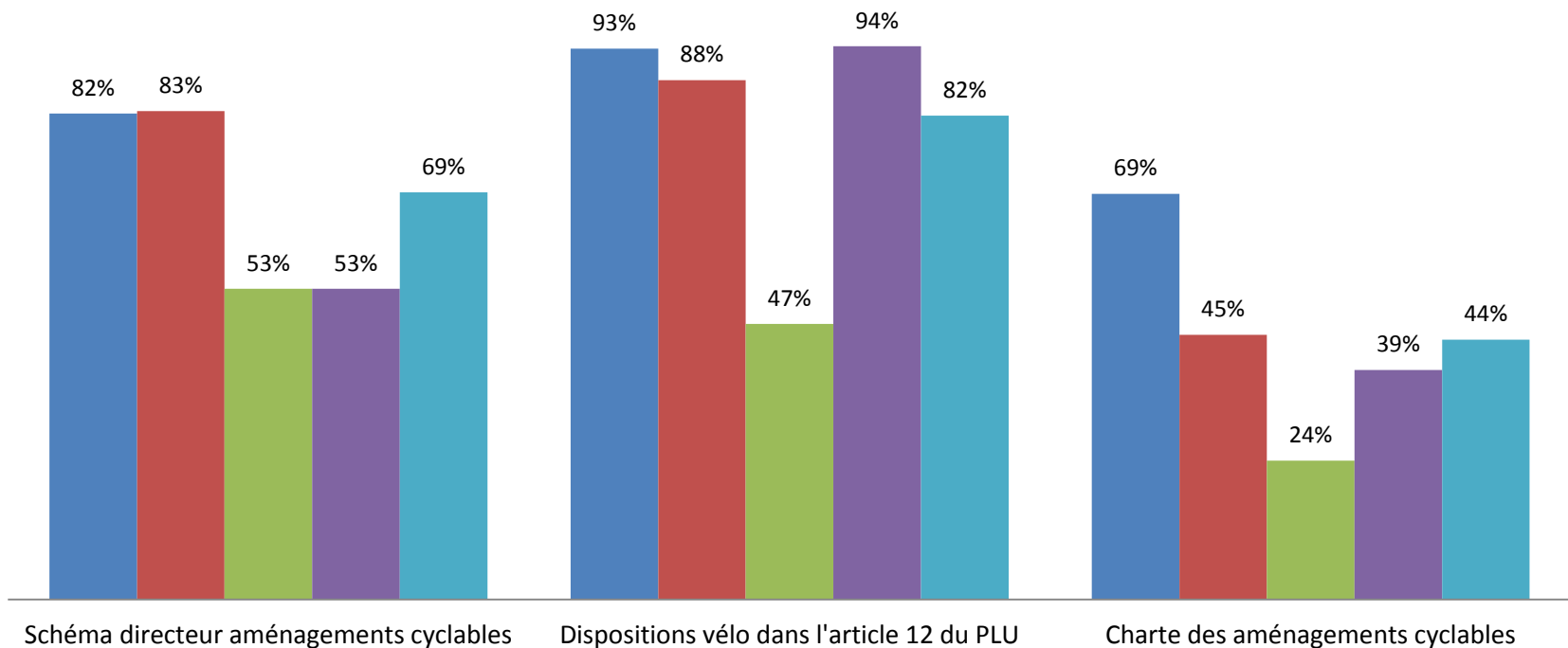
UNE PLANIFICATION ENCORE RESERVEE AUX PLUS GRANDES COLLECTIVITES



Des outils de planification en faveur des cyclistes qui se généralisent et se diffusent vers les plus petites entités...

Politique d'aménagement et de services en faveur des cyclistes
(base = communes et groupements de communes complémentaires répondantes 2013)

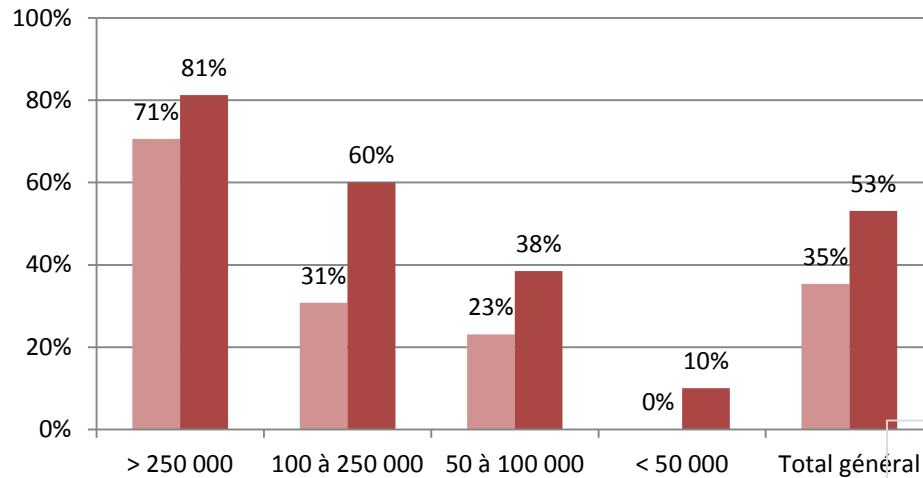
■ > 250 000 ■ 100 à 250 000 ■ 50 à 100 000 ■ < 50 000 ■ Total général



Des premiers outils de suivi en progression

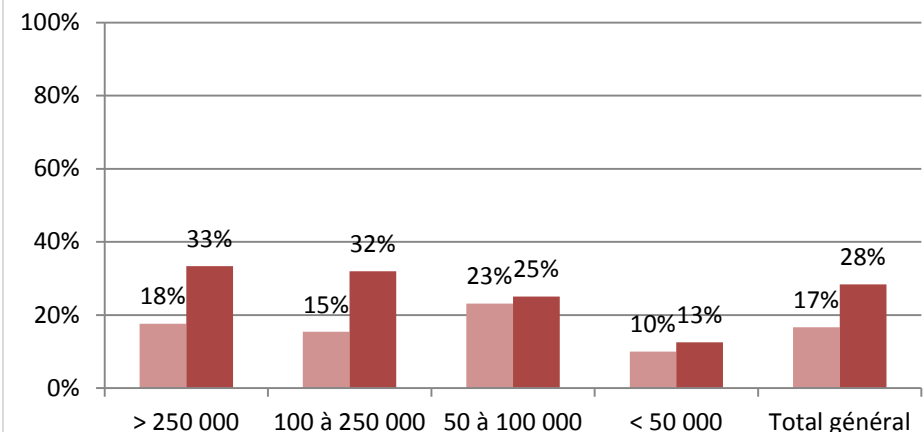
Réalisation de comptages sur aménagements

■ 2011 ■ 2013



Réalisation de comptages du stationnement

■ 2011 ■ 2013



En guise de bilan d'étape...

- Des évolutions fortes...qui traduisent une dynamique des politiques « vélo » dans les collectivités adhérentes
- Mais des marges de progrès qui restent souvent significatives quantitativement et qualitativement...
- Des enjeux :
 - Développer les observatoires pour disposer facilement d'indicateurs pertinents de suivi des politiques au niveau local (SIG...) pour orienter les stratégies
 - Faire évoluer le recueil de l'Observatoire pour disposer d'une vision plus « qualitative » des politiques locales cyclistes et piétonnes
 - Encourager les collectivités plus petites à développer des politiques vélos actives

CEDEZ LE PASSAGE : UN ECLAIRAGE COMPLEMENTAIRE DE L'ONCPC

Observatoire National Cédez le passage cycliste au feu
(ONCPC) (1) : une nouvelle signalisation en plein essor...

l'ONCPC a pour vocation de suivre plus particulièrement la diffusion de cette nouvelle signalisation qui permet aux cyclistes de tourner à droite (ou aller tout droit) quand le feu est rouge sans bénéficier pour autant de la priorité. Le feu rouge devient un cédez le passage pour les vélos...

(1) Créé fin 2012 par le CERAMA (ex CERTU), dans le cadre du programme « une voirie pour tous » et de l'Observatoire National des aménagements,

Population	Nombre de communes avec au moins un carrefour équipé (1)	Nombre de carrefours équipés	Nombre de panoneaux	Population concernée
> 250 000 hab.	5	273	703	1 850 700
100 à 250 000 hab.	13	648	1420	2 085 372
50 à 100 000 hab.	10	329	600	660 351
< 50 000 hab.	40	346	851	910 549
Total général	68	1596	3574	5 506 972

(1) 68 des 88 communes ont donné des informations sur le nombre de carrefours équipés et le nombre de panoneaux

ONZoR et ONAV :

DES OBSERVATOIRES POUR ENRICHIR LA CONNAISSANCE DES ZONES APAISEES

- Un programme partenarial "une voirie pour tous" = une culture commune de l'aménagement et de la gestion de la voirie urbaine, intégrant une approche globale des usagers et de leurs déplacement, avec une attention toute particulière pour les usagers les plus vulnérables, les "modes doux" et les services de transport collectif, le CEREMA (ex CERTU) a mis en place des observatoires de suivi des mise en œuvre dans les collectivités.



- **l'ONZoR (Observatoire National des Zones de Rencontre)** = Une information sur le déploiement des zones de rencontre existantes en France (questionnaire dédié).

- **l'ONAV (Observatoire national de l'apaisement des vitesses en ville)** = un suivi des communes françaises engagées vers une large extension des zones à circulations apaisées de leur voirie allant de la zone 30 à la zone de rencontre ou l'aire piétonne (questionnaire dédié).

